



Objet : L'héritage de la 43e législature sera-t-il que les députés ne se soucient pas des personnes âgées vulnérables? Des retraités?

À: Yves-François Blanchet, Député
Gabriel Ste-Marie Député, Député critique de l'Industrie
Andréanne Larouche, Députée

Les aînés votent. Selon Élections Canada, près de 80 % des personnes de 65 à 74 ans ont voté en 2019, et près de 70 % chez les 75 ans et plus. Les aînés sont également souvent des bénévoles. Repensez à votre équipe de campagne et vous remarquerez que bon nombre des bénévoles étaient des personnes âgées.

La Fédération Canadienne des Retraités (FCR) a eu le plaisir d'appuyer le projet de loi C-253 de Marilène Gill et a comparu devant le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie pour l'appuyer. C-253 a réuni des organisations d'aînés et des groupes de défense représentant des millions de Canadiens pour soutenir les aînés vulnérables dont les pensions sont menacées d'insolvabilité.

CanAge soutient la préférence de la FCR serait que le Parlement se réunisse à nouveau et que C-253 soit adopté avec le soutien de votre parti. Cela pourrait cependant ne pas se matérialiser.

À l'approche des prochaines élections, les partis développeront leurs plates-formes politiques.

Si C-253 n'était pas adopté avant les élections, CanAge soutient FCR's demande au Bloc Québécois d'inclure dans son programme un énoncé de politique clair sur l'importance pour les retraités de recevoir la pleine pension que leur employeur s'est engagé à leur verser. Cela pourrait être basé sur une super priorité ou une alternative crédible et efficace. À noter que la super priorité, contrairement à d'autres alternatives, ne nécessite aucun argent des contribuables.

La pandémie a démontré qu'il faut changer radicalement la façon dont nous répondons aux problèmes des personnes âgées. Ce qui inclut la protection des retraites.

Mais nous avons aussi pris note que des inquiétudes ont été exprimées au sujet du concept sur lequel repose le projet de loi C-253, soit la super priorité. Des inquiétudes qui reposent sur des positions dépassées et inexactes en matière de protection des retraites, positions qui favorisent les banques au détriment des personnes. Bon nombre de ces positions ont été directement abordées et réfutées lors des audiences du Comité permanent du projet de loi





C253.

CanAge et la Fédération Canadienne des Retraités demeure sont déterminés à travailler avec vous pour protéger les 4,2 million de Canadiens dépendent des régimes de retraite à prestations déterminées.

Comme toujours, je suis disponible à tout moment pour une rencontre pour discuter de cette question importante.

Avec respect,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Laura Tamblyn Watts".

Laura Tamblyn Watts,
CanAge, CEO